

09.02.2020 - 14:57 Uhr

Votations fédérales - La Société Suisse des Entrepreneurs se félicite du rejet de l'initiative de l'Association suisse des locataires

Zurich (ots) -

L'initiative «Davantage de logements abordables» de l'Association suisse des locataires a échoué en votation populaire. La Société Suisse des Entrepreneurs se félicite du rejet des interventions étatiques sur le marché du logement par le souverain. Grâce au rejet de l'initiative, le Fonds de roulement pour la construction de logements d'utilité publique sera augmenté de 250 millions de francs. Ces fonds peuvent être engagés de manière efficace notamment dans les zones urbaines où le taux de logements vacants est très bas. La Société Suisse des Entrepreneurs exige la suppression des surréglementations inutiles et une densification à l'intérieur des zones urbanisées pour que ces moyens puissent être engagés de manière efficace.

La Société Suisse des Entrepreneurs se félicite du rejet de l'initiative «Davantage de logements abordables» de l'Association suisse des locataires. L'initiative a donné de faux espoirs notamment en ce qui concerne la baisse des loyers.

Grâce au rejet de l'initiative, le Fonds de roulement sera alimenté d'un crédit-cadre de 250 millions de francs en faveur de la construction de logements d'utilité publique. Cette aide financière devrait permettre de construire, à partir de 2020, 1600 logements d'utilité publique par an. Des processus d'octroi de permis de construire plus rapides et plus efficaces pourraient en effet permettre de construire davantage de logements abordables. Les régions où la demande de logements abordables est élevée doivent s'attaquer à ces problèmes.

L'amélioration de l'exploitation du terrain bâti constitue un autre moyen d'augmenter l'offre de logements abordables. Pour ce faire, il faut assouplir les restrictions en matière d'aménagement du territoire. Les règlements sur les zones et les constructions en zone urbaine sont beaucoup trop rigoureux, notamment en ce qui concerne les distances minimales, la hauteur des bâtiments et l'indice d'utilisation. Il faut pouvoir construire davantage de logements à l'intérieur de la zone à bâtir, notamment en misant sur la densification et les nouvelles constructions avec une meilleure utilisation de l'espace disponible. Cela permettrait également de réduire les émissions de CO2 du parc immobilier qui présente toujours un énorme potentiel d'économie.

Dans la campagne de vote, l'Association suisse des locataires a avancé l'argument de la baisse des loyers. Notamment en zone urbaine, cela relève de l'utopie. Ce n'est que grâce à la densification que l'on pourra construire davantage de logements.

Contact:

Bernhard Salzmann
vice-directeur de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: mengel@baumeister.ch